



LIÈGE université  
**UR interfacultaire DIDACTIfen**  
Didactique et formation des enseignants

# OUTILS D'ÉVALUATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

## RAPPORT D'ACTIVITÉ – SEPTEMBRE 2019

PROF. DEBORAH MEUNIER

AVEC LA COLLABORATION DE PAULINE GLOESNER

Faculté de Philosophie et Lettres- Service de didactique du français langue étrangère et seconde

---

# SOMMAIRE

1.	Présentation des outils d'évaluation .....	2
1.1	Éléments de contexte .....	2
1.2	Objectifs et contenus des outils développés.....	2
	Enseignement fondamental.....	3
	Enseignement secondaire.....	3
1.3	Profil des élèves concernés .....	4
1.4	Modalités de passation et encodage des résultats.....	5
1.5	État actuel du projet .....	6
2.	Prétest et validation des outils .....	6
2.1	Organisation du prétest.....	6
2.2	Prétest des outils .....	6
2.3	Révision et validation des outils .....	8
2.4	Implémentation des outils.....	8
3.	Analyse des résultats du prétest.....	9
3.1	Enseignement fondamental .....	10
	Aperçu général .....	10
	Seuils de réussite.....	12
	Modifications significatives.....	15
3.2	Enseignement secondaire.....	16
	Aperçu général .....	16
	Seuils de réussite.....	19
	Modifications significatives.....	19
	Bibliographie .....	21
	Sitographie .....	21
	Index des figures .....	23
	Index des tableaux .....	23
	Annexes .....	24
	Annexe 1 : Grille d'observation pour le prétest .....	24

# 1. PRESENTATION DES OUTILS D'ÉVALUATION

## 1.1 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le Parlement a adopté, le 7 février 2019, un décret visant à l'accueil, à la scolarisation et à l'accompagnement des élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'apprentissage dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française. Ce décret prévoit, d'une part, de redéfinir le public cible afin que chaque enfant primo-arrivant ou assimilé qui ne maîtrise pas la langue d'enseignement puisse générer un encadrement spécifique pendant une période de 24 mois maximum, et d'autre part, d'investir des moyens supplémentaires dans des dispositifs spécifiques de réduction des inégalités dans les acquis langagiers. À ce titre, il a été proposé de développer des outils d'évaluation de la maîtrise de la langue d'enseignement.

Un groupe de travail technique, composé du Service général de l'Inspection, des représentants des réseaux d'enseignement et de membres du Service de didactique du FLE/S de l'Université de Liège, a été constitué en septembre 2018. L'objectif de ce groupe a été de définir et d'élaborer le contenu des outils d'évaluation de la maîtrise de la langue d'enseignement mis à disposition des équipes éducatives dans le cadre de l'exécution du décret du 7 février 2019 (cf. supra).

Les outils d'évaluation sont à la disposition des écoles, pour une durée de 3 ans, à l'adresse suivante : [www.enseignement.be/DASPAFLA](http://www.enseignement.be/DASPAFLA) ou sur le site [www.e-classe.be](http://www.e-classe.be)

Ce rapport présente les outils conçus, le prétest, la validation de ces outils et l'analyse des résultats du prétest.

## 1.2 OBJECTIFS ET CONTENUS DES OUTILS DEVELOPPES

Les outils proposés ne visent pas le positionnement individuel de l'élève en français, ni le diagnostic de ses compétences langagières et de ses besoins spécifiques. Un tel test devrait être administré individuellement à chaque élève, en commençant par un entretien préliminaire qui conditionnerait l'administration de tâches de compréhension et de production orales et écrites adaptées à son niveau. Ce type de test diagnostique répond à une toute autre logique d'évaluation puisqu'il vise alors à amener l'élève à son niveau maximal de compétences et à lui proposer ensuite un suivi et un enseignement adaptés à ses besoins propres.

Dans le cadre du décret, l'objectif des outils d'évaluation conçus ici est donc exclusivement de déterminer de manière objective le nombre d'élèves concernés par un dispositif d'accompagnement complémentaire en français (DASPA ou dispositif d'accompagnement FLA). Ces outils ne peuvent en aucun cas être utilisés comme des outils d'orientation vers l'enseignement spécialisé, ni comme outils pour le maintien en troisième maternelle.

L'évaluation ne porte pas sur des savoirs linguistiques « purs » tels que l'orthographe ou la grammaire française, mais sur des compétences langagières (écouter, parler, lire et écrire) permettant d'évaluer de manière plus globale la capacité ou non d'un élève à suivre des enseignements en français, de manière autonome. En effet, la compréhension et la production (orales et écrites) en classe ne dépendent pas uniquement de la maîtrise du code linguistique, mais de pratiques langagières diversifiées : le français langue de communication scolaire, mais aussi les usages de l'écrit (les compétences littéraires) et des genres de discours spécifiques aux disciplines, liés à des activités cognitives (observer, décrire, expliquer...) et à des concepts à caractère scientifique (voir Bautier, 2001 ; Schneuwly et Dolz, 1997 ; Beacco, 2013 ; Lecoq, 2012 ; Bouchard et Cortier, 2006). Différents types de questions sont proposés pour évaluer ces compétences : QCM, questions à réponses courtes, tâches orales et écrites ouvertes.

Les outils créés s'appuient sur les descripteurs des niveaux de compétences langagières du *Cadre européen commun de référence pour les langues* – CECRL (2001), et sur des référentiels français FLS/FLSco<sup>1</sup> ([Eduscol](#), [CASNAV de l'Académie de Rennes](#)). D'autres références ont été consultées, notamment des travaux réalisés par les réseaux d'enseignement suite aux subsides reçus dans le cadre du Fonds Asile, Migration, Intégration (AMIF), des outils internationaux de positionnement et de certification en français langue étrangère (DELF, DALF...), ainsi que des tests de langue déjà utilisés par les établissements scolaires dans les communautés flamande et germanophone et en France, dans le cadre de leur législation sur l'accueil et la scolarisation des élèves allophones (cf. sitographie).

## ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Quatre outils d'évaluation (cf. annexe 1) ont été conçus selon l'âge des élèves : 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> maternelle (outil M2-M3), 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> primaire (outil P1-P2), 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire (outil P3-P4) et 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> primaire (outil P5-P6).

Outils	Compétences langagières
M2-M3	Écouter / Parler en continu / Parler en interaction
P1-P2	Écouter / Parler en continu / Parler en interaction
P3-P4	Écouter / Parler en continu / Parler en interaction / Lire / Écrire
P5-P6	Écouter / Parler en continu / Parler en interaction / Lire / Écrire

**Tableau 1 : Compétences évaluées par chaque outil**

Ces outils seront administrés aux élèves du fondamental, francophones et allophones. Comme expliqué supra, les outils ciblent exclusivement les compétences langagières de l'élève, et non l'évaluation de savoirs ou de savoir-faire consécutifs à des apprentissages spécifiques. De plus, ce sont en particulier les compétences langagières scolaires (ou langue d'apprentissage, de scolarisation) qui sont évaluées.

Chaque outil est accompagné d'un guide de passation, de grilles d'évaluation, de corrigés, d'exemples de productions écrites (recevables et non recevables) et de leurs grilles d'évaluation complétées et, enfin, de fichiers Excel (cf. annexe 3) pour l'encodage des résultats.

## ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Deux outils d'évaluation (12-14 ans et 15-18 ans) ont été élaborés, uniquement pour les élèves allophones<sup>2</sup> (cf. annexe 2). Y sont évaluées les 4 macro-compétences langagières : Écouter, Lire, Écrire et Parler (en continu). Ces compétences sont évaluées dans cet ordre. Idéalement, l'épreuve Parler devrait être organisée en premier lieu, et celle de production écrite (tâche plus complexe et donc plus anxiogène) en dernier lieu. Toutefois, il a été décidé de terminer par l'épreuve orale individuelle pour faciliter l'organisation du test par les équipes éducatives (cf. les observations recueillies lors du prétest).

Les outils d'évaluation portent à la fois sur les fonctions sociolangagières en jeu dans les situations de communication courantes et quotidiennes des élèves, mais aussi sur les fonctions cognitives linguistiques

<sup>1</sup> FLS : Français langue seconde ; FLSco : Français langue de scolarisation.

<sup>2</sup> Ce choix a été conditionné par l'enveloppe budgétaire prévue pour ce projet.

propres à la langue de l'enseignement. Une double distinction est ainsi faite entre le niveau de maîtrise des compétences orales et celui demandé pour les compétences écrites. En effet, il s'agit de pouvoir cibler les élèves qui, certes, maîtrisent suffisamment la langue française pour se faire comprendre et communiquer avec l'enseignant et leurs pairs à l'école, mais dont les compétences littéraciques sont insuffisantes pour élaborer des savoirs et savoir-faire dans un contexte d'enseignement/apprentissage scolaire.

Par ailleurs, afin de permettre aux enseignant-es d'identifier au préalable les élèves susceptibles d'être infra-scolarisés dans leur langue d'origine<sup>3</sup> - une évaluation écrite pouvant être vécue comme violente par un élève analphabète -, ces derniers seront d'abord exposés à une tâche brève qui permettra de vérifier s'ils ont été alphabétisés dans une autre langue. Afin de ne pas stigmatiser ceux qui échoueraient à cette étape préliminaire, il est recommandé de l'organiser à un autre moment que celui choisi pour l'évaluation des 4 compétences langagières.

On demandera d'abord à l'élève d'écrire son prénom et son nom. L'épreuve consistera ensuite à réaliser une tâche issue du test « Là où sont nos paires »<sup>4</sup>. La feuille proposée contient 12 dessins et 12 mots correspondants (ces fiches existent dans 48 langues). La paire déjà reliée permet d'éviter la consigne écrite. Le trait est volontairement fait à la main pour que les suivants le soient aussi. L'enfant alphabétisé est capable de relier un mot à un dessin. Cet exercice de reconnaissance de mots simples en langue d'origine permet d'évaluer la maîtrise de la lecture sans que la connaissance de vocabulaire français ne biaise les résultats. L'ensemble des fiches (une par langue source) et le corrigé en français de ce test sont disponibles en ligne à cette adresse : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires)  
Seront dispensés de l'évaluation de la maîtrise de la langue les élèves qui n'obtiendront pas huit réponses correctes sur douze et qui ne pourront pas communiquer par écrit leur prénom OU leur nom à l'endroit prévu à cet effet. Ils bénéficieront alors d'emblée des périodes de soutien supplémentaires.

### 1.3 PROFIL DES ELEVES CONCERNES

Il s'agit de prendre en compte la non maîtrise de la langue de l'enseignement comme élément prioritaire pour définir l'élève bénéficiaire.

Dans l'enseignement fondamental, il s'agit des élèves assimilés aux primo-arrivants et qui remplissent les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 5 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire concernée ;
- Être de nationalité étrangère, adopté ou apatride ;
- Fréquenter un établissement scolaire depuis moins d'une année scolaire ;
- Ne pas maîtriser suffisamment la langue de l'enseignement. L'outil proposé permettra d'évaluer cette maîtrise.

Et des élèves dits « FLA »<sup>5</sup>:

- Être âgé d'au moins 4 ans au plus tard le 31 décembre de l'année scolaire concernée ;

---

<sup>3</sup> Par langue d'origine, nous entendons la langue première/maternelle de l'élève ou sa langue de scolarisation antérieure, qui peut parfois différer de la langue première/maternelle maîtrisée uniquement à l'oral.

<sup>4</sup> Emmanuel BLANCO (2012), *Là où sont nos paires*, CASNAV d'Aix-Marseille.

<sup>5</sup> Nous attirons l'attention sur le fait qu'en didactique, les acronymes FLE (français langue étrangère), FLS (français langue seconde), FLM (français langue maternelle) ou encore FLA (français langue d'apprentissage) ont pour vocation de désigner des catégories didactiques (poreuses selon les situations et les personnes), des objets ou des vecteurs d'enseignement, des méthodologies particulières, mais en aucun cas des types d'apprenants. Il convient donc de ne pas faire l'amalgame entre cette définition de l'élève « FLA » telle que formulée dans le décret, et les dispositifs didactiques et pédagogiques qui devront être proposés aux élèves.

- Ne pas maîtriser suffisamment la langue de l'enseignement. L'outil proposé permettra d'évaluer cette maîtrise. Seront concernés les élèves susceptibles de ne pas maîtriser la langue de l'enseignement comme l'élève infra ou non scolarisé, l'élève qui ne sait ni lire, ni écrire, même dans sa propre langue, l'élève scolarisé dans une autre langue que le français.

Dans l'enseignement secondaire, il s'agit des élèves répondant à la définition d'assimilé au primo-arrivant (cf. Décret du 7 février 2019) et qui remplissent les conditions suivantes :

- Être de nationalité étrangère, adopté ou apatride ;
- Fréquenter un établissement scolaire depuis moins d'une année scolaire complète ;
- Ne pas maîtriser suffisamment la langue de l'enseignement. L'outil proposé permettra d'évaluer cette maîtrise.

Les élèves qui répondent à la définition d'élève primo-arrivant ne sont pas concernés par la passation de l'outil d'évaluation.

## 1.4 MODALITES DE PASSATION ET ENCODAGE DES RESULTATS

Il est prévu par le Décret que toutes les écoles fondamentales et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles administrent ces évaluations en septembre 2019<sup>6</sup>. Dans l'enseignement secondaire, ce seront idéalement les enseignant-es formés à la didactique du français langue étrangère/seconde qui feront passer le test aux élèves. A défaut, ce seront les enseignant-es d'une autre langue moderne<sup>7</sup>. Dans le fondamental, ce seront des membres des équipes éducatives, idéalement les instituteur-trices qui ont été formé.es à la didactique du FLE/S. Il est recommandé qu'au moins deux membres de l'équipe éducative soient présents lors des évaluations.

L'encodage des résultats est à réaliser dans les fichiers Excel dont les liens sont repris sur le site [www.enseignement.be/DASPAFLA](http://www.enseignement.be/DASPAFLA)

Un fichier Excel est prévu pour chaque outil. Il est conçu pour calculer automatiquement les résultats pour chaque élève. Les équipes éducatives doivent donc impérativement utiliser le fichier Excel original pour respecter les formules de calcul automatique.

Dans les fichiers du secondaire, pour les compétences Écouter et Lire, les questions sont classées selon cette nomenclature :

- Les trois premières lettres pour la compétence. Exemple : Lire → LIR
- Le numéro de la question. Exemple : Question 1 → Q1
- Une lettre ou un chiffre lorsqu'il y a une sous-question et selon l'ordre du questionnaire. Exemple : Lire, question 2, sous-question A → LIR\_Q2.A Exemple : Écouter question 5, sous-question 1 → ECO\_Q5.1

Pour les compétences Écrire et Parler, les questions sont classées selon cette nomenclature :

Les trois premières lettres pour la compétence. Exemple : Écrire → ECR

Quatre lettres pour le type de critère. Exemple : Recevabilité → RECE

Trois lettres et un chiffre pour l'indicateur. Exemple : Indicateur 1 → IND1

Chaque item nécessite une réponse 0 - 1. Pour chaque item, si l'élève n'a rien répondu, il faut encoder 0.

---

<sup>6</sup> Une deuxième période de passation pour les nouveaux arrivés est prévue en janvier.

<sup>7</sup> Ce choix se justifie par le fait que ces enseignant-es sont familiarisés avec les évaluations en langue étrangère, contrairement aux enseignant-es de français langue maternelle qui n'ont reçu aucune formation en didactique des langues étrangères.

## 1.5 ÉTAT ACTUEL DU PROJET

Une opérationnalisation intermédiaire a été réalisée entre février et juin 2019 en vue d'adapter les outils d'évaluation aux réalités du terrain et ainsi assurer leur pertinence et leur validité.

Du 18 février au 8 mars 2019, une version intermédiaire des outils d'évaluation de la maîtrise de la langue de l'enseignement a donc été testée dans 8 écoles fondamentales et 7 écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Suite à cette phase de prétest, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises jusqu'au mois de juin 2019 afin d'élaborer la version finale des outils, tels qu'ils seront proposés aux écoles en septembre 2019. Les guides de passation et les fichiers de résultats ont également été revus et une section préliminaire consacrée à l'évaluation de l'alphabétisation des élèves en langue d'origine a été ajoutée aux outils du secondaire (cf. point 1.2 de ce rapport).

La mise en forme définitive des outils et des fichiers de résultats a été effectuée en août 2019. Deux séances de présentation des outils ont été organisées par le Ministère le 26 et le 28 août 2019 à Bruxelles. Ces présentations ont été filmées et sont accessibles sur le site [www.enseignement.be/DASPAFLA](http://www.enseignement.be/DASPAFLA)

## 2. PRETEST ET VALIDATION DES OUTILS

Notre précédent rapport d'activités intermédiaire (janvier 2019) détaillait le travail effectué entre septembre 2018 et janvier 2019. Le présent rapport se concentre sur le travail mené ensuite jusqu'à la finalisation des outils d'évaluation : Finalisation des outils et organisation du prétest (janvier - février 2019) ; Prétest des outils (février - mars 2019) ; Révision et validation des outils (mars - juin 2019) ; Implémentation des outils (août - septembre 2019).

### 2.1 ORGANISATION DU PRETEST

Le GT a finalisé les différents documents nécessaires pour le prétest, à savoir : les différents outils d'évaluation, les guides de passation et/ou consignes de passation, les fichiers Excel de résultats<sup>8</sup> et la grille d'observation (cf. annexe 1).

Un courrier comprenant toutes les informations nécessaires a été envoyé par le Ministère aux écoles. Ensuite, les établissements intéressés par le prétest ont reçu les outils ainsi que le guide de passation afin d'en prendre connaissance avant le jour du prétest.

Dans l'enseignement fondamental, il a été demandé que ce soit l'instituteur.trice principal.e qui se charge de la passation ou une personne connue par l'enfant afin qu'il se sente en confiance. Dans l'enseignement secondaire, ce sont les enseignant-es de français langue étrangère/seconde qui devaient faire passer le test ou, le cas échéant, un-e enseignant-e d'une autre langue moderne. Il a à chaque fois été conseillé que deux membres de l'équipe éducative soient présents, particulièrement pour l'évaluation de la production orale.

Ce sont les enseignant-es qui ont été chargé-es de corriger les copies et d'encoder les résultats à l'aide du fichier Excel envoyé au préalable. Ces fichiers devaient être renvoyés au Ministère ainsi que le tableau de remarques et les copies des élèves. Plusieurs écoles n'ont pas renvoyé les fichiers et les copies dans les délais prévus. Cela a occasionné un certain retard dans la révision des outils, mais qui a finalement été sans conséquence sur le projet.

### 2.2 PRETEST DES OUTILS

Du 18 février au 8 mars 2019, une première version des outils d'évaluation a été testée sur un échantillon d'élèves issus des écoles participantes. Chaque équipe éducative a été accompagnée par un membre du GT afin que ce dernier puisse réaliser un rapport circonstancié du prétest, épingler les éventuelles difficultés ou

---

<sup>8</sup> Pour rappel, tous ces documents sont disponibles à cette adresse : [www.enseignement.be/DASPAFLA](http://www.enseignement.be/DASPAFLA)

disfonctionnements, et récolter les premières remarques des équipes éducatives. Les remarques et les observations ont été récoltées sur place, mais également grâce à une grille d'observation à compléter pendant les phases de passation, de correction et d'encodage des résultats. Cette grille (cf. annexe 4) a été transmise par les écoles au Ministère, en même temps que les copies des élèves.

Ce sont au total 401 élèves qui ont passé l'évaluation, dans 15 écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (8 écoles fondamentales et 7 écoles secondaires). Dans chaque école, les équipes éducatives devaient sélectionner un échantillon d'une dizaine d'élèves pour réaliser le test (10 élèves par outil, issus de différentes classes). Pour une validité prédictive, les équipes éducatives ont veillé à choisir majoritairement des élèves qu'ils considéraient comme moins autonomes dans leurs apprentissages, et une minorité d'élèves autonomes devant à priori réussir le test. Un tel échantillon a permis de vérifier la cohérence interne du test.

Pour le niveau M2-M3 et P1-P2, l'évaluation a duré maximum 15' par élève. Pour les P3-P4, la partie collective a duré 35' et 20' ont été nécessaires par élève pour la partie individuelle. Pour les P5-P6, la première partie collective a duré 50' et l'expression orale a duré 10'. Une brève introduction était adressée aux équipes éducatives dans la version destinée à l'enseignant·e contenant les corrigés. L'objectif de l'outil y était rappelé, ainsi que les compétences abordées et la durée du test. Quelques consignes ont été données aux enseignant·es concernant les informations des élèves (nom, prénom, date, ISE), le matériel nécessaire et le système de notation (note de l'item, note globale, somme des points obtenus à retranscrire au début du test, etc.). Une série de conseils apparaissaient également dans cette introduction :

- *Le test doit idéalement être réalisé par l'enseignant de l'enfant ou par une personne qui ne lui est pas inconnue ;*
- *Il est important de mettre l'enfant en confiance et de travailler dans de bonnes conditions : choisir un local adapté, au calme... ;*
- *Si vous évaluez le savoir écouter, vous éviterez tout geste durant l'énoncé de la consigne. Si vous évaluez le savoir parler, des gestes peuvent accompagner l'énoncé de la consigne ;*
- *Attention ! Puisqu'il s'agit de savoir si l'enfant comprend et, dans la négative, de lui venir en aide grâce à des périodes appropriées, il est important de respecter scrupuleusement les formulations. Reformuler afin qu'il puisse répondre serait un non-sens.*

Pour chacun des deux outils d'évaluation prévus pour l'enseignement secondaire, l'épreuve collective a duré 60' (écouter : 15' (2 écoutes incluses), lire : 25', écrire : 20') et l'épreuve individuelle, 6' par élève (parler : 5' de préparation et 1' de passation). Par ailleurs, les enseignant·es devaient projeter un document audiovisuel à partir d'un fichier mp4 (clé USB). Le groupe de travail a fait le choix de ne pas autoriser le recours aux référentiels et outils de traduction dans la mesure où le processus avait pour objectif d'évaluer le recours aux stratégies compensatoires et d'évitement.

Chaque évaluation a été introduite par l'enseignant·e qui a communiqué aux élèves l'objectif du processus (savoir s'ils ont besoin de soutien pour suivre les cours en français) et les consignes suivantes :

- *Les élèves travaillent seuls. Pendant le test, ils ne sont pas autorisés à parler entre eux ;*
- *Il y a une horloge sur chaque feuille, ils peuvent ainsi voir de combien de temps ils disposent pour réaliser la tâche. Le temps doit être écoulé pour passer à la tâche suivante ;*
- *Le professeur ne lit pas les consignes, à l'exception de celles concernant l'expression orale ;*
- *Le professeur ne peut pas aider les élèves ;*
- *Ils ne peuvent pas recourir à un dictionnaire ou un outil de traduction ;*



- *Ils peuvent écrire au crayon ou au stylo à bille ;*
- *Le test se déroule en 2 temps. La première partie dure 1 heure. La deuxième partie orale sera individuelle et durera environ 5 minutes ;*
- *Avant la partie individuelle orale, le professeur annoncera aux élèves qu'il ne pourra pas intervenir lors de l'exposé. Il leur lira ensuite la consigne.*

Les résultats des évaluations ont été reportés par les enseignant-es dans un fichier Excel. Pour ce faire, chaque question/item correspondait à un code. Nous avons considéré qu'il était préférable que le seuil de réussite (conditionnant l'obtention de périodes supplémentaires) ne soit pas explicitement communiqué aux écoles. Les enseignant-es ont donc corrigé les évaluations sans connaître le seuil à atteindre par l'élève pour recevoir ou non une aide supplémentaire.

Les copies des élèves ont été envoyées au Ministère par les différentes écoles. Ces copies ont ensuite été analysées afin d'avoir une idée globale des résultats de certains élèves en fonction de leur profil, de comparer les réponses obtenues pour des tâches particulières et de sélectionner certaines productions écrites pouvant servir d'exemples pour les guides de passation en cours d'élaboration.

### 2.3 REVISION ET VALIDATION DES OUTILS

Suite au prétest, Le GT s'est réuni afin d'analyser les données obtenues dans les écoles participantes. Deux types d'analyse ont permis d'adapter et/ou de valider les outils : d'une part, une analyse qualitative empirico-inductive (Blanchet, 2000) a été réalisée. Nous nous sommes basée sur : 1/ les observations des membres du GT lors du prétest<sup>9</sup> ; 2/ les remarques des équipes pédagogiques participantes ; 3/ l'analyse des copies des élèves.

D'autre part, nous avons procédé à une analyse quantitative portant sur la cohérence interne des outils, avec l'appui du Professeur Christian Monseur, du Département de Psychométrie et Éduométrie de la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation de l'Université de Liège. Le Ministère s'est chargé de centraliser les résultats des évaluations et de les reporter dans un seul fichier. Suite aux remarques issues des analyses psychométriques, nous avons revu et nettoyé les fichiers afin d'apporter les précisions et modifications nécessaires.

### 2.4 IMPLEMENTATION DES OUTILS

Les outils d'évaluation de la maîtrise de la langue de l'enseignement sont à présent accessibles sur le site [www.enseignement.be/DASPAFLA](http://www.enseignement.be/DASPAFLA). Deux séances de présentation ont été organisées pour les écoles par le Ministère à Bruxelles. Ces présentations ont été filmées et pourront être visionnées sur le site.

---

<sup>9</sup> Des prétests complémentaires (réalisés par Nicole Wauters, inspectrice émérite de l'enseignement fondamental) sur 55 élèves de la 2<sup>ème</sup> maternelle à la 4<sup>ème</sup> primaire dans des écoles formées en FLA à Bruxelles, ont encore permis d'affiner l'analyse, d'enrichir la récolte de données et de récolter les impressions (et appréhensions) des enseignant-es, notamment sur le seuil de réussite des outils du fondamental.

### 3. ANALYSE DES RESULTATS DU PRETEST

Les différents types d'analyses, qualitative empirico-inductive et statistique descriptive d'une part, et psychométrique<sup>10</sup> d'autre part, ont permis de modifier et de valider les outils.

Différents aspects ont été pris en compte :

- la trop grande facilité ou difficulté des tâches proposées ;
- le seuil de réussite ;
- la durée des épreuves ;
- la précision des consignes (élève et enseignant) ;
- la lisibilité des critères d'évaluation (cf. grilles) ;
- l'ordre des 4 compétences évaluées ;
- les difficultés logistiques ;
- l'encodage des résultats.

Par ailleurs, une analyse psychométrique des questionnaires a proposé, d'une part, un calcul de la fidélité du test et, d'autre part, une analyse des items en termes de difficulté et de discrimination. La fidélité du questionnaire est estimée par le biais de l'alpha de Cronbach<sup>11</sup>. En matière d'item, les indices proposés sont le pourcentage de réponses correctes et la corrélation item-total (corrélation bisériale de points entre le score obtenu à l'item et le total au reste du test).

Dans l'enseignement fondamental, deux analyses ont été réalisées pour chaque questionnaire : une première sur l'ensemble des items du questionnaire et une seconde sur les scores des tâches. Les analyses des questionnaires au niveau secondaire ont été réalisées séparément pour chacune des parties (lire, écrire, écouter et parler) ; quatre analyses ont donc été menées pour chacun des deux groupes d'élèves de l'enseignement secondaire. Enfin, certains items n'ont pas été administrés par au moins une école ; ces items n'ont pas été inclus dans les analyses. C'est le cas :

- Des tâches 5, 6 et 7 (savoir parler et savoir écrire) en P3-P4 ;
- De la tâche 5 (écrire) en P5-P6 ;
- Des indicateurs de maîtrise de la section Parler du questionnaire 15-18.

Les analyses psychométriques de ces trois questionnaires se limitent donc à une partie des items ayant été administrés à l'ensemble des sujets. Le nombre de sujets sur lesquels portent les analyses est présenté dans le tableau ci-dessous.

<b>Questionnaire</b>	<b>Nombre d'élèves</b>
<i>M2-M3</i>	<i>69</i>
<i>P1-P2</i>	<i>61</i>
<i>P3-P4</i>	<i>59</i>
<i>P5-P6</i>	<i>66</i>
<i>Secondaire : 12-14</i>	<i>53</i>
<i>Secondaire : 15-18</i>	<i>93 (92 sujets pour le sous-test Lire)</i>

Tableau 2 : Nombre de sujets (E. Pools, ULiège)

<sup>10</sup> Nous remercions Elodie Pools, assistante du Prof. Monsieur, qui a accepté de nous transmettre une note méthodologique relative aux analyses psychométriques réalisées.

<sup>11</sup> L'alpha de Cronbach ne devrait pas être inférieur à 0,70. De préférence, il doit être égal ou supérieur à 0,80.

Suite aux données qualitatives et statistiques, le groupe de travail a apporté des modifications aux outils, aux guides de passation et aux fichiers de résultats.

Voici tout d'abord une série de données sous forme de tableaux et de graphiques de statistiques descriptives qui permettent d'avoir une vision plus globale des résultats des élèves au prétest.

### 3.1 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

#### APERÇU GENERAL

Outil	M2-M3	P1-P2	P3-P4	P5-P6
<b>Nbre d'élèves</b>	69	61	46	47
<b>Moyenne globale</b>	<b>8,26/20</b>	<b>13,11/20</b>	<b>12,53/25</b> (= 10,02/20)	<b>13,7/26</b> (= 10,96/20)
<b>Score min.</b>	0	0	2	1
<b>Score max.</b>	20	20	23,5	20,5
<b>De 0 à 9,5/20</b> (12/25 ; 12,5/26)	39 (56,62%)	16 (26 %)	21 (46 %)	15 (32 %)
<b>De 10 à 13,5/20</b> (17/25 ; 17,5/26)	17 (24,64 %)	11 (18 %)	16 (35 %)	23 (49 %)
<b>De 14 à 20/20</b> (17,5/25 ; 18/26)	13 (18,84 %)	34 (56 %)	9 (19 %)	9 (19 %)
<b>De 16 à 20/20</b>	10 (14,49 %)	26 (42,62 %)	5 (10,87 %)	2 (4,26 %)

Tableau 3 : Aperçu général des résultats des élèves du fondamental - prétest

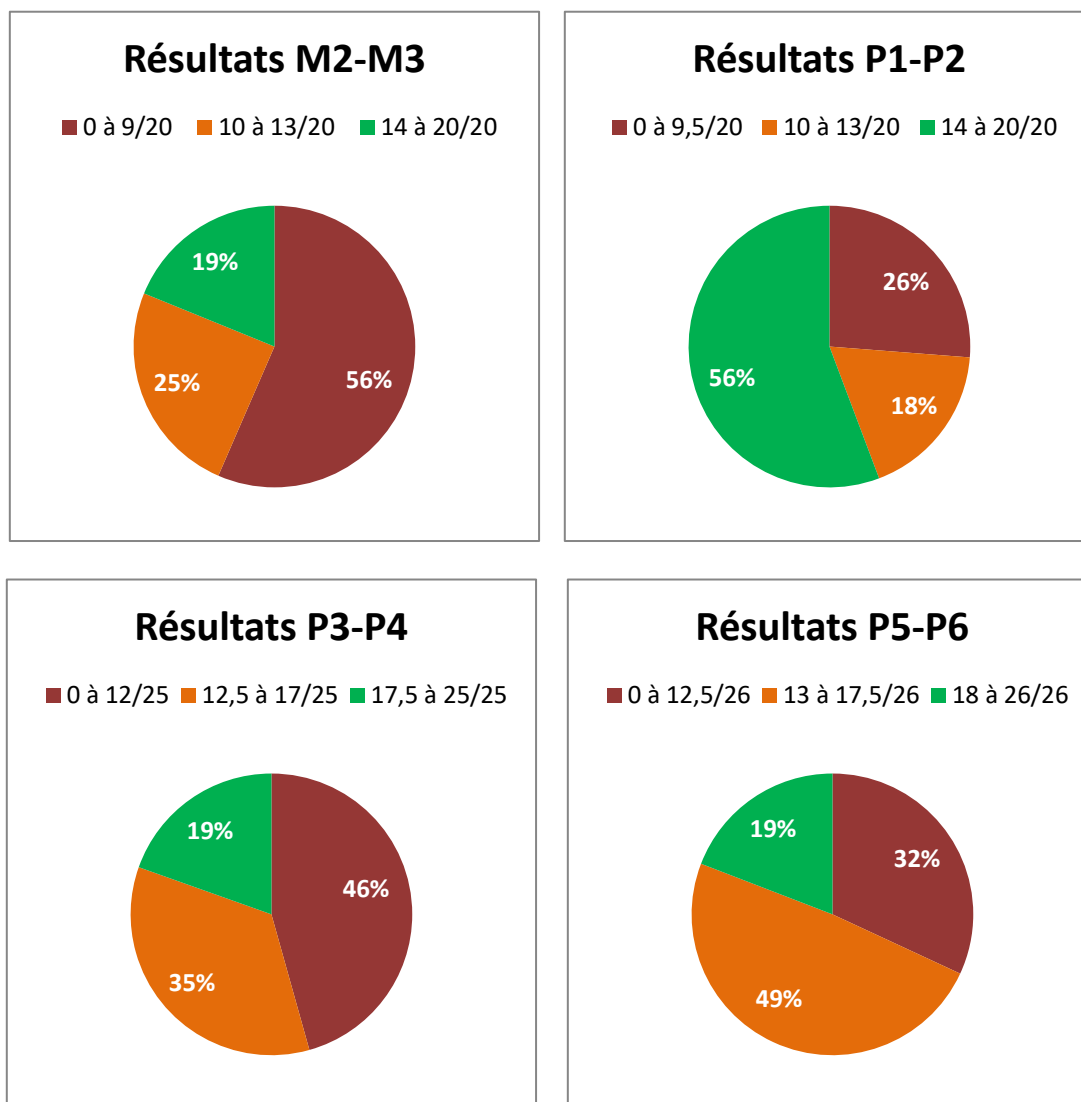


Figure 1 : Résultats des élèves du fondamental - prétest

Nous pouvons observer qu'en maternelles, la majorité des élèves évalués ont eu moins de 10/20. Ils présentent donc un niveau de maîtrise de la langue de l'enseignement faible. Ces résultats nous ont amenés à revoir le niveau de difficulté des tâches demandées.

En P1-P2, on notera le constat inverse : nous avons un taux important de bons résultats (supérieurs ou égaux à 14/20) et la moyenne globale est plus élevée que pour les autres outils (13/20 contre 8 ou 10/20).

En P3-P4, un peu moins de la moitié des élèves n'a pas atteint la note de 10/20 et plus d'un tiers n'a pas atteint 14/20.

En P5-P6, c'est dans la tranche de résultats allant de 10 à 13,5/20 que la majorité des élèves se situent, avec 1/3 des enfants ayant moins de 10/20. C'est également le seul outil pour lequel aucun élève n'a eu un très bon résultat : le meilleur résultat est de 20,5/26 (15,7/20) contre 20/20 ou 23,5/25 (19/20) pour les autres.

Hormis en P1-P2, le pourcentage d'élèves obtenant une moyenne de 14/20 ou plus dans le fondamental est d'un peu moins de 20 % (1 élève sur 5) avec une nette diminution en P5-P6 lorsqu'on monte le niveau d'exigence à 16/20 (4 % des élèves).

Ces résultats correspondent assez bien à ce qui était attendu étant donné le profil des élèves choisis, mis à part le nombre surprenant de résultats supérieurs à 14/20 en P1-P2. Celui-ci s'explique cependant par l'absence d'une évaluation de l'écrit pour cette tranche d'âge et par le type de tâches demandées, similaires à celles proposées dans l'outil destiné aux élèves de maternelle. Cette hypothèse d'explication nous a amenés à revoir les seuils de réussite en fonction de l'âge précis de l'élève.

#### SEUILS DE REUSSITE

Dans l'enseignement fondamental, les élèves seront répartis selon trois catégories (A, B et C) en fonction de leurs résultats, et de leur nationalité (belge ou étrangère).

Le niveau A correspondra à une évaluation réussie : l'élève a un niveau de maîtrise de la langue de l'enseignement suffisant pour suivre en toute autonomie les apprentissages en milieu scolaire francophone. Il ne bénéficiera donc pas de périodes de cours supplémentaires.

Le niveau B correspondra à un profil d'élève ayant une maîtrise de la langue insuffisante et donnant droit à 0,4 période.

Enfin, le niveau C correspondra aux élèves qui ont d'importantes difficultés en français. Ces élèves seront alors considérés comme « assimilés » aux primo-arrivants et auront accès à un DASPA. Un résultat correspondant à ce troisième niveau donnera droit à 1,4 période.

Les élèves repris dans la catégorie C devront obligatoirement être de nationalité étrangère (européenne ou non). Les enfants de nationalité belge n'atteignant pas le niveau de réussite A seront automatiquement comptabilisés dans la catégorie B.

Les résultats attendus pour chaque niveau ont été définis en fonction de critères didactiques et linguistiques, en fonction de l'âge de l'enfant (chaque outil étant destiné à des élèves de deux années scolaires différentes, le seuil de réussite a été situé plus haut pour les enfants plus âgés) et, enfin, en fonction des résultats obtenus lors du prétest et de leur analyse statistique (le taux de réussite étant particulièrement élevé pour l'outil P1-P2, l'exigence en matière de résultats a été revue à la hausse. Ces résultats s'expliquent par le type de tâches demandées et par l'évaluation de l'oral exclusivement. Cf. supra).

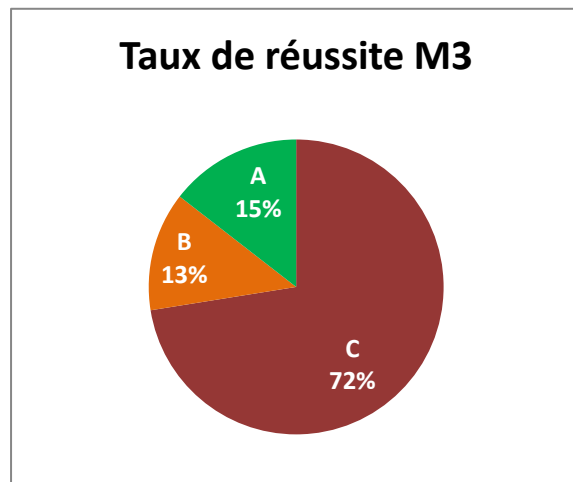
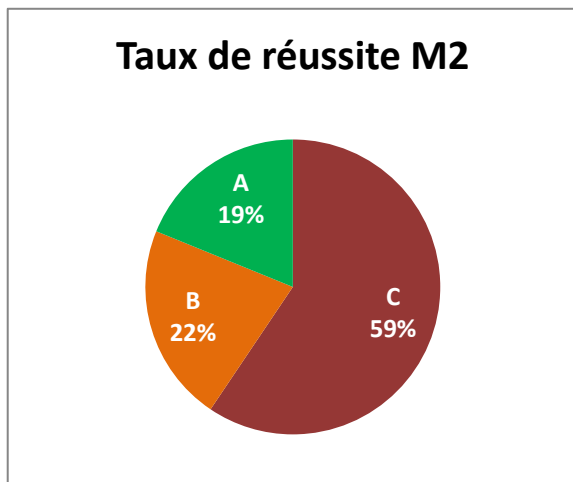
Voici un tableau reprenant les taux de réussite des 3 niveaux (A, B, C) et les taux de réussite (%) correspondant du prétest de février.

Nous tenons à signaler que ce tableau ne se veut pas représentatif des résultats de l'ensemble des élèves de l'enseignement fondamental de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ni même de l'ensemble des élèves des écoles testées. En effet, nous rappelons que les élèves choisis pour le prétest avaient déjà été sélectionnés par les équipes pédagogiques en fonction de leur maîtrise de la langue avec une majorité d'élèves en difficulté et une minorité d'élèves avec un bon niveau de langue et supposés réussir le test (cf. point 2.2 de ce rapport).

	<b>C</b>	<b>B</b>	<b>A</b>
<b>M2 (4 ans)</b>	0 à 10/20 = 59,42 %	11 à 13/20 = 21,74 %	14 à 20/20 = 18,84 %
<b>M3 (5 ans)</b>	0 à 12/20 = 72,46 %	13 à 15/20 = 13,04 %	16 à 20/20 = 14,49 %

<b>P1 (6 ans)</b>	0 à 12,5/20 = 42,62 %	13 à 15,5/20 = 14,75 %	16 à 20/20 = 42,62 %
<b>P2 (7 ans)</b>	0 à 13,5/20 = 44,26 %	14 à 17,5/20 = 31,15 %	18 à 20/20 = 24,59 %
<b>P3 (8 ans)</b>	0 à 10,5/20 = 52,17 %	11 à 13,5/20 = 28,26 %	14 à 20/20 = 19,57 %
<b>P4 (9 ans)</b>	0 à 12,5/20 = 67,39 %	13 à 15,5/20 = 21,74 %	16 à 20/20 = 10,87 %
<b>P5 (10 ans)</b>	0 à 10,5/20 = 40,43 %	11 à 12,5/20 = 40,43 %	14 à 20/20 = 19 %
<b>P6 (11 ans)</b>	0 à 12,5 /20 = 65,96 %	13 à 15,5/20 = 29,79 %	16 à 20/20 = 4,26 %
<b>M2 à P6</b>	55,59 %	25,11 %	19,28 %

Tableau 4 : Taux de réussite par catégorie (A, B, C) et par âge - prétest



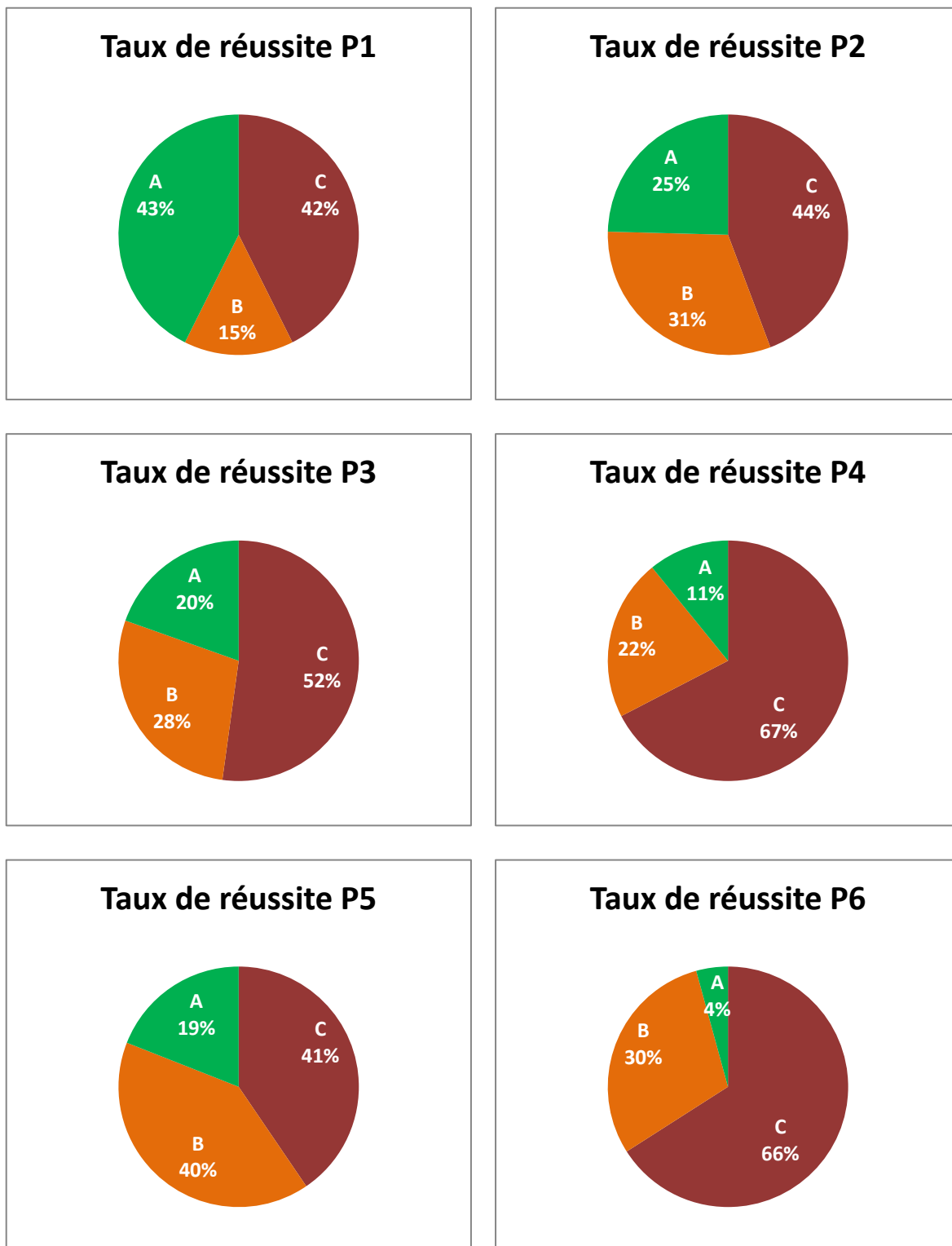


Figure 2 : Taux de réussite par année dans le fondamental - prétest

Le pourcentage des élèves relevant de la catégorie A est souvent proche de 20 % pour les enfants les plus âgés, et de 10 % pour les plus jeunes. Excepté en P1-P2 où, comme nous l'avons déjà dit, le taux de réussite est plus élevé (43 % et 25 %) et en P6, où il est inférieur (4 %).

Pour la catégorie intermédiaire B, le pourcentage est souvent proche de 20-30 % et un peu plus élevé en P5 (le nombre d'élèves classés dans la catégorie C étant légèrement inférieur).

Quant au pourcentage d'élèves relevant de la catégorie C, il est, pour chaque âge, proche de la moitié ou supérieur et avoisinant parfois même les 70 %.

Enfin, l'analyse psychométrique de la consistance interne des outils du fondamental n'a montré aucune anomalie significative. On peut donc considérer que l'homogénéité des outils d'évaluation est satisfaisante.

#### MODIFICATIONS SIGNIFICATIVES

À la lumière de ces analyses, la définition des seuils de réussite des outils du fondamental a été actualisée comme suit :

Outils d'évaluation	Date de naissance des élèves	Taux de réussite en %	Taux de réussite en %	Taux de réussite en %
		A	B	C
Outils M2-M3 (4 à 5 ans)	01/01/2015 au 31/12/2015	>70	69 à 55	54>
	01/01/2014 au 31/12/2014	>75	74 à 65	64>
Outils P1-P2 (6 à 7 ans)	01/01/2013 au 31/12/2013	>80	79 à 65	64>
	01/01/2012 au 31/12/2012	>85	84 à 70	69>
Outils P3-P4 (8 à 9 ans)	01/01/2011 au 31/12/2011	>70	69 à 55	54>
	01/01/2010 au 31/12/2010	>80	79 à 65	64>
Outils P5-P6 (10 à 12 ans)	01/01/2009 au 31/12/2009	>70	69 à 55	54>
	01/01/2008 au 31/12/2008	>80	79 à 65	64>
	01/01/2007 au 31/12/2007	>80	79 à 65	64>

**Tableau 5 : Taux de réussite par catégorie (A, B, C), par année de naissance et par outils**

Par ailleurs, la longueur du texte pour la partie Écouter de l'outil P5-P6 a été diminuée car elle a été jugée trop longue dans le cadre de ce test.

La séquence d'images en M2-M3 avec une petite souris et une boîte d'allumette a été remplacée par une séquence comprenant un petit garçon malade qui reste à la maison. En effet, la boîte d'allumette était un objet



qui ne faisait pas écho aux enfants ni à leur environnement. La situation de l'enfant malade est plus proche du quotidien et relève davantage d'un vocabulaire de communication base.

De plus, les grilles d'évaluation des productions écrites et orales ont été revues sur le modèle de celles proposées pour l'enseignement secondaire (critères de recevabilité, cohérence du discours et maîtrise de la langue).

Enfin, on peut relever que les images à nommer ont été parfois modifiées. Par exemple, les images d'un pull et d'une poule se côtoyant, elles prêtaient à confusion lorsque l'élève ne discriminait pas bien les sons [y] et [u]. Parfois, c'était la connaissance de l'objet en soi qui posait problème (par exemple le choix d'une photo d'hérisson alors que cet animal n'était pas toujours connu des enfants). Le problème dépassait donc la simple maîtrise du mot en français mais concernait le concept-même.

### 3.2 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

#### APERÇU GENERAL

	12-14 ans	15-18 ans
Nbre d'élèves	53	79
Réussite des 4 compétences	<b>3,77 %</b> des élèves (2) <sup>12</sup>	<b>1,27 %</b> des élèves (1)
Aucune compétence validée	<b>28,3 %</b> des élèves	<b>53,16 %</b> des élèves

Tableau 6 : Aperçu général des résultats des élèves du secondaire - prétest

Remarque : La compétence Écouter a été validée à partir de 6/9 et la compétence Lire a été validée à partir de 4/6.

Les graphiques qui suivent montrent, d'une part, le pourcentage d'élèves qui ont validé ou non les différentes compétences et selon quelle combinaison (par exemple, combien d'élèves ont à la fois validé les compétences orales et la production écrite) et, d'autre part, le pourcentage d'élèves qui ont validé chaque compétence.

---

<sup>12</sup> (2) = nombre d'élèves

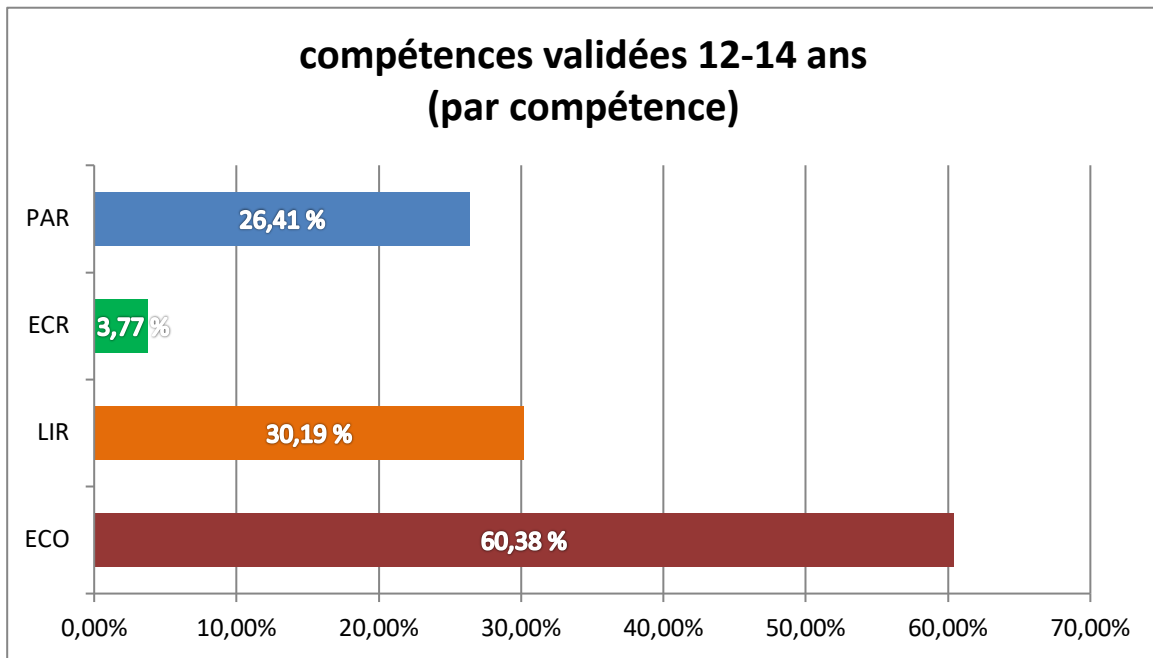


Figure 3 : Compétences validées 12-14 ans (par compétence) - prétest

On observe que la compétence de compréhension orale (PARLER) est celle qui a été la plus validée par l'échantillon d'élèves. Et que c'est la compétence ECRIRE qui présente le taux de réussite le plus faible. Ces chiffres ne sont pas surprenants dès lors que l'écrit reste la compétence la plus complexe et la plus anxiogène pour un élève, qu'il soit francophone ou allophone.

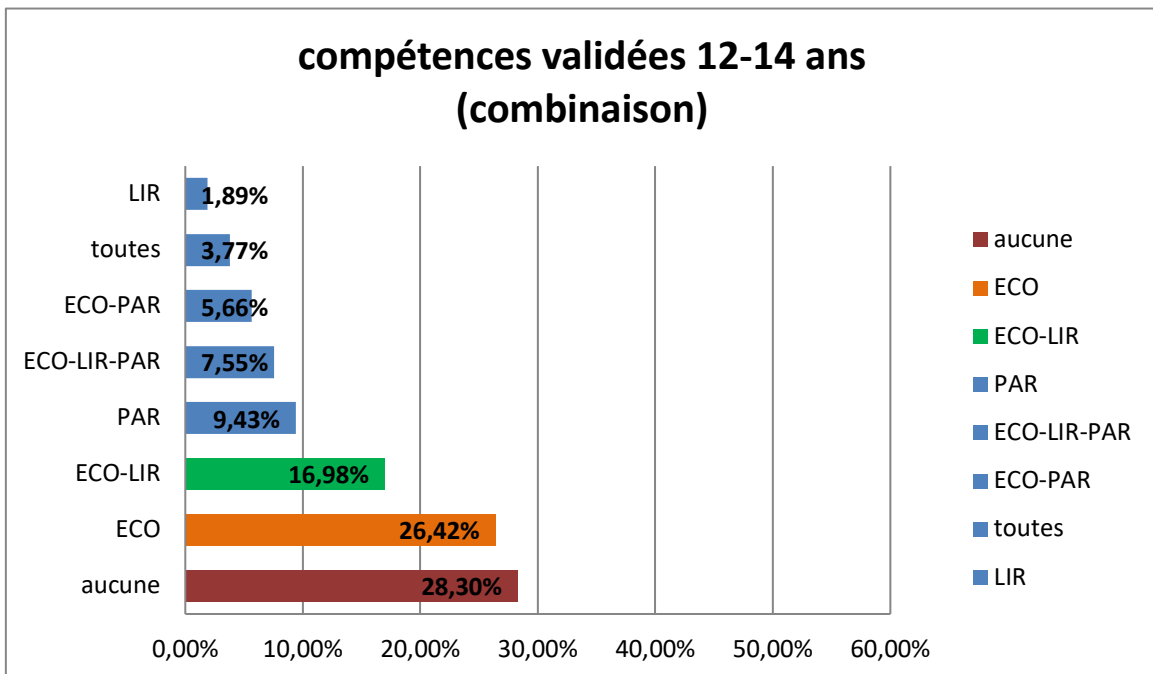


Figure 4 : Compétences validées 12-14 ans (combinaison) - prétest

On peut donc observer que le cas de figure le plus présent (28,30 % des élèves) est la non maîtrise des 4 compétences. En second lieu (26,42% des élèves), ce sont les élèves qui n'ont validé que la compétence ECOUTER. Ce résultat n'est pas surprenant étant donné que la compréhension orale en langue étrangère pose généralement moins de difficulté aux apprenants.

Ensuite, on note que 17 % des élèves ont réussi uniquement les tâches ECOUTER et LIRE. A nouveau, ce résultat s'explique par le fait que ce sont deux tâches de réception, cette dernière étant généralement plus simple que la production. Ce sont d'ailleurs les tâches de production qui ont le plus faible taux de réussite. On observe notamment que la compétence ECRIRE n'a été validée que chez les élèves réussissant les 3 autres compétences. Les compétences orales conditionnant fortement l'apprentissage de l'écrit chez un allophone (cf. l'importance de la conscience phonologique pour l'entrée dans l'écrit), ce résultat fait sens.

Les autres combinaisons de compétences maîtrisées chez un même élève représentent chacune moins de 10 % des apprenants testés. Elles peuvent s'expliquer par la diversité des profils et des parcours d'apprentissage des élèves testés, et son influence sur le développement déséquilibré des compétences individuelles (cf. le CECRL sur le caractère partiel et approximatif des compétences langagières chez un sujet plurilingue). Rien de significativement interpellant n'a donc été identifié au niveau des compétences validées chez un même élève, ce qui confirme bien la cohérence interne du test.

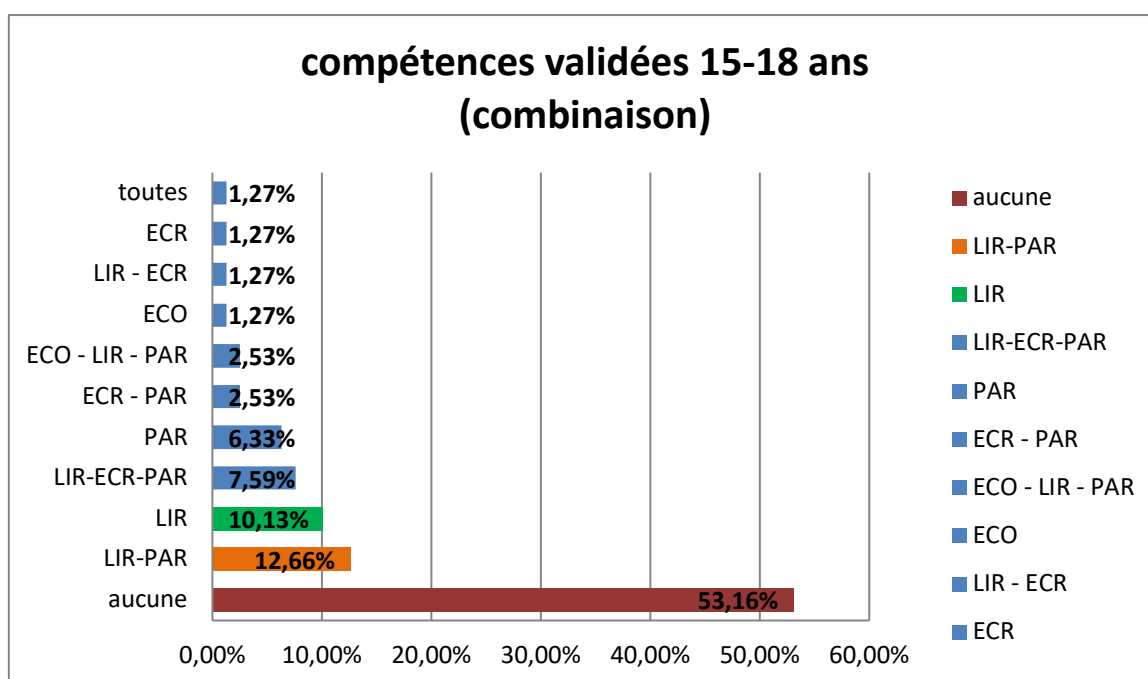


Figure 5 : Compétences validées 15-18 ans (combinaison) - prétest

Chez les élèves âgés de 15 à 18 ans, les combinaisons de compétences validées chez un même apprenant sont beaucoup plus diversifiées.

La majorité d'entre eux n'ont validé aucune compétence.

Ensuite, 12,66 % des élèves ont réussi LIRE, PARLER, mais pas ECOUTER. Ce qui est interpellant car, comme on l'a vu chez les 12-14 ans, la tâche de réception à l'oral est souvent la plus accessible pour les apprenants. Ils ont cependant validé la compétence LIRE qui relève aussi de la réception et PARLER qui relève de la production, mais à l'oral (et donc plus accessible que celle de production écrite).

En troisième lieu, 10,13 % des élèves ont réussi uniquement la compétence LIRE. A nouveau, cette donnée a retenu notre attention, car ce n'est pas fréquent qu'un apprenant réussisse une tâche de réception à l'écrit (LIRE) sans maîtriser celle de réception orale (ECOUTER). Les autres combinaisons représentent moins de 10% des élèves et s'expliquent, comme pour les 12-14 ans, par des profils et apprentissages différents.

Enfin, pour les élèves qui ont eu 5/9 pour la compétence ECOUTER (et donc ne l'ont pas validée à un point près), c'est le plus souvent la combinaison de questions Q2, Q3 et Q5.1 auxquelles ils n'ont pas correctement répondu (8 / 19 élèves). Cette information a permis de cibler les questions posant des difficultés.

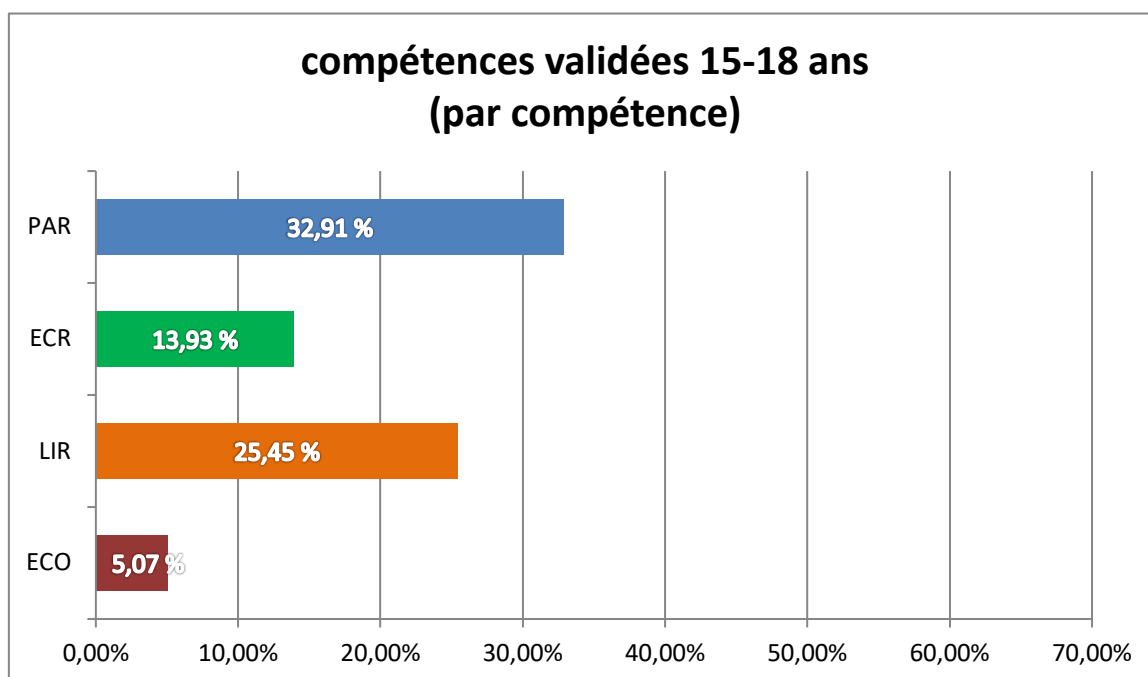


Figure 6 : Compétences validées 15-18 ans (par compétence) - prétest

Seuls 4 élèves (15-18 ans) sur 79 (5%) ont validé la compétence ECOUTER (contre 32 élèves sur 53 (60,38 %) en 12-14 ans). Les tâches proposées étaient pourtant assez similaires. L'analyse psychométrique a également montré un indice statistique anormal pour cette compétence. L'analyse qualitative des copies et les observations réalisées lors du prétest ont permis d'éclairer ces résultats et des modifications ont été apportées.

#### SEUILS DE REUSSITE

Dans l'enseignement secondaire, les élèves seront répartis dans deux catégories (A ou C) en fonction de leurs résultats.

La catégorie A correspondra à une évaluation réussie : l'élève allophone a un niveau de maîtrise de la langue de l'enseignement suffisant pour suivre en toute autonomie les apprentissages en milieu scolaire francophone.

La catégorie C correspondra aux élèves qui n'ont pas validé toutes les compétences testées (Écouter, Lire, Parler, Écrire). Ces élèves seront alors considérés comme « assimilés » aux primo-arrivants et auront accès à un DASPA. Un résultat correspondant à ce troisième niveau donnera droit à 1,4 période.

#### MODIFICATIONS SIGNIFICATIVES

Suite au prétest, la durée de passation a été globalement diminuée. L'ordre des tâches a également été modifié (LIRE avant ECRIRE).

Suite à l'analyse des résultats jugés anormaux pour la compétence ECOUTER (cf. les analyses statistiques présentées supra), l'hypothèse d'explication suivante a été retenue : les élèves entre 15 et 18 ans ont réalisé la tâche en se fondant uniquement sur leur lecture des images (polysémiques) et non sur leur compréhension

orale. Les tâches demandées pour la compétence ECOUTER ont donc été modifiées afin de n'évaluer que l'écoute et non la lecture d'images (association à l'écrit d'images et de phrases tirées de la vidéo). Les images ont été supprimées et remplacées par des informations dont l'élève doit identifier la présence ou non dans la vidéo.

Par ailleurs, les questions posées pour évaluer la compétence LIRE ont également été modifiées. Certaines ont été reformulées, d'autres supprimées et d'autres encore ajoutées, afin que les résultats des élèves ne soient pas affectés par une formulation ambiguë.

De plus, la tâche d'expression orale a été modifiée dans les deux outils, suite aux observations des enseignant-es. En effet, plusieurs équipes ont signalé que les images utilisées pour « déclencher » la production orale n'était pas signifiantes pour les élèves, et ne permettaient pas de les faire parler.

Suite à l'analyse des copies, les grilles d'évaluation ont également été revues en profondeur. Des exemples de productions écrites (recevables et non recevables), accompagnées de leurs grilles d'évaluation et de justifications, ont été intégrées au guide de passation pour aider les enseignant-es dans leurs évaluations.

Enfin, le GT a considéré qu'il était important d'organiser, avant la passation de l'évaluation, une étape d'identification des élèves analphabètes. Ces élèves, s'ils échouent à la tâche « alpha », n'auront pas besoin de passer le reste du test et seront immédiatement considérés comme bénéficiaires d'une aide supplémentaire. Cette étape préalable dans l'évaluation de la maîtrise de la langue a pour objectif d'épargner à ces jeunes la violence d'un test écrit, qui plus est dans une langue étrangère. Pour ce faire, il sera demandé aux élèves dont les enseignant-es connaissent, ou soupçonnent, une non alphabétisation de : 1/ lire quelques mots en français ou dans une autre langue (première ou de scolarisation antérieure) et de compléter à l'écrit une courte fiche d'identité en français ; 2/ réaliser une tâche de lecture tirée du test « Là où sont nos paires »<sup>13</sup> d'Emmanuel BLANCO, formateur au CASNAV d'Aix-Marseille. La tâche consiste en un tableau avec 12 dessins et 12 mots à relier et existe en 48 langues (cf. point 1.2 de ce rapport). Cet exercice de reconnaissance de mots simples en langue d'origine permet d'évaluer la maîtrise de la lecture sans que la connaissance de vocabulaire français ne biaise les résultats.

Pour terminer, plusieurs difficultés d'encodage ont été révélées par les analyses psychométriques. Par exemple, la tâche d'écriture des noms et prénoms dans la fiche d'identité de l'outil P3-P4 portait à confusion dans la formulation du corrigé. La consigne donnée aux enseignant-es a été modifiée pour dissiper la mauvaise compréhension.

Dans le secondaire, les résultats étaient groupés par compétences, mais pas par élève. Nous avons donc dû identifier chaque élève pour avoir une idée globale de ses résultats. Le tableau Excel a dès lors été modifié pour qu'une seule feuille de résultats reprenne toutes les tâches.

Pour plus de lisibilité et limiter le risque d'erreurs d'encodage, les codes des colonnes de résultats du fichier Excel ont été repris dans les outils d'évaluation et associés à chaque item. De cette manière, l'enseignant-e pourra mieux identifier quel résultat doit être encodé dans chaque colonne (ex : LIR\_Q1.A).

---

<sup>13</sup> E. BLANCO, « Là où sont nos paires » : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_147202/fr/la-ou-sont-nos-paires)

## BIBLIOGRAPHIE

- Bautier, E. (2001), « Pratiques langagières et scolarisation », *Revue française de pédagogie*, n°137, pp. 117-161.
- Beacco, J.-C. (2013), « L'approche par genres discursifs dans l'enseignement du français langue étrangère et langue de scolarisation », *Pratiques*, pp.157-158.
- Bouchard, R. et Cortier, C. (2006), « L'intégration scolaire des enfants étrangers : du français langue de scolarisation à la compétence scolaire (l'exemple de l'histoire/géographie) », *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée*, 83/1, Neuchâtel, pp. 107-120.
- Lecoq, B. (2012), *Entrer dans la lecture quand le français est langue seconde*, Lille : CRDP Académie de Lille, Cap sur le français de la scolarisation.
- Schneuwly, B. et Dolz, J. (1997), « Les genres scolaires. Des pratiques langagières aux objets d'enseignement », *Repères*, 15, pp. 27-40.

## SITOGRAPHIE

CASNAV de Lille, évaluation non-verbale en mathématiques, consultable en ligne : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_10552005/fr/le-casnav-de-lille](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10552005/fr/le-casnav-de-lille)

CASNAV de Strasbourg, outils de positionnement pour ENA, consultable en ligne : <https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav/enfants-allophones-nouvellement-arrives/ressources-premier-degre/outils-de-positionnement2/>

CASNAV de Rennes, Référentiel de compétences langagières construites en Français Langue Seconde (FLS), consultable en ligne : <https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4027/files/2018/11/Referentiel-Competences-FLS.pdf>

CIEP, sélection bibliographique sur le FLS/FLSco, consultable en ligne : [http://www.ciep.fr/sites/default/files/migration/bibliographie/bibliographie\\_FLS.pdf](http://www.ciep.fr/sites/default/files/migration/bibliographie/bibliographie_FLS.pdf)

CIEP, DELF scolaire/junior/primaire (test international), consultable en ligne : <http://www.ciep.fr/delf-junior/exemples-sujets> ou <https://delfdalf.ch/index.php?id=297>

Conseil de l'Europe (2001), *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, consultable en ligne : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>.

Conseil de l'Europe (2018), *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*, consultable en ligne : <https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

Conseil de l'Europe (2016), *Guide pour l'élaboration des curriculums et pour la formation des enseignants, les dimensions linguistiques de toutes les matières scolaires*, consultable en ligne : <https://rm.coe.int/les-dimensions-linguistiques-de-toutes-les-matieres-scolaires-un-guide/16806a55ba>

Conseil de l'Europe, Europass, niveaux européens de langues - grilles d'autoévaluation, consultable en ligne : <https://europass.cedefop.europa.eu/fr/ressources/european-language-levels-cefr>

EDUSCOL, référentiel du Ministère français pour le FLScO, consultable en ligne :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/FLS/90/2/Document\\_evaluation\\_121009\\_c\\_228902.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/FLS/90/2/Document_evaluation_121009_c_228902.pdf)

Là où sont nos paires, test de lecture en langue d'origine, pour des enfants peu ou pas scolarisés,

consultable en ligne : [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_147202/la-ou-sont-nos-paires](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_147202/la-ou-sont-nos-paires)

Lire et Ecrire (2015), Référentiel et Test de positionnement pour le FLES de Lire et Ecrire, consultable

en ligne : <http://www.lire-et-ecrire.be/Referentiel-et-test-FLES#telec>

Maledive : enseigner la langue de scolarisation en contexte de diversité. Ressources didactique et

pédagogiques pour la formation des enseignants, consultable en ligne : <http://maledive.ecml.at/>

Taalvaardigheidstoets Aanvang Secundair onderwijs Anderstalige Nieuwkomers (TASAN), consultable

en ligne : [http://www.cteno.be/?idWp=270&id\\_materiaal=412](http://www.cteno.be/?idWp=270&id_materiaal=412)

Test de passation en langue seconde (TPLS) québécois, niveau collège, consultable en ligne :

[http://www.aqpc.qc.ca/sites/default/files/files/colloque/publications/tpls-2015\\_3.pptx](http://www.aqpc.qc.ca/sites/default/files/files/colloque/publications/tpls-2015_3.pptx)

Test Francophone de Langue Française (TFLF) de l'Institut Supérieur des Langues Vivantes de l'ULiège

(ISLV), consultable en ligne : [https://lewebpedagogique.com/delf-](https://lewebpedagogique.com/delf-dalf/files/2013/03/TFLF_B1_JANVIER2013.pdf)

[dalf/files/2013/03/TFLF\\_B1\\_JANVIER2013.pdf](https://lewebpedagogique.com/delf-dalf/files/2013/03/TFLF_B1_JANVIER2013.pdf)

## INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Résultats des élèves du fondamental - prétest.....	11
Figure 2 : Taux de réussite par année dans le fondamental - prétest .....	14
Figure 3 : Compétences validées 12-14 ans (par compétence) - prétest.....	17
Figure 4 : Compétences validées 12-14 ans (combinaison) - prétest.....	17
Figure 5 : Compétences validées 15-18 ans (combinaison) - prétest.....	18
Figure 6 : Compétences validées 15-18 ans (par compétence) - prétest.....	19

## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Compétences évaluées par chaque outil .....	3
Tableau 2 : Nombre de sujets (E. Pools , ULiège).....	9
Tableau 3 : Aperçu général des résultats des élèves du fondamental - prétest .....	10
Tableau 4 : Taux de réussite par catégorie (A, B, C) et par âge - prétest .....	13
Tableau 5 : Taux de réussite par catégorie (A, B, C), par année de naissance et par outils.....	15
Tableau 6 : Aperçu général des résultats des élèves du secondaire - prétest .....	16



## ANNEXES

### ANNEXE 1 : GRILLE D'OBSERVATION POUR LE PRETEST

	Avant	Pendant	Après
Prise de contact			
Concertation préalable	Oui - Non Sous quelle forme ?		
Documents			
	Avant	Pendant	Après
Organisation de la passation			
Passation (respect du cadre)			
Correction directe (phase individuelle)			
	Avant	Pendant	Après
Questionnaire			
Clarté des consignes			
Guide de l'enseignant			
	Avant	Pendant	Après
Modalités d'encodage			
Grille d'encodage			
Suivi et retour des documents			